

du gouvernement et qu'il est peu probable que leurs représentants trouvent une place dans ce domaine. On peut arguer qu'ils devraient accepter le bilinguisme comme nécessité pour l'unité canadienne, mais je doute que la plupart des personnes unilingues soient prêtes à accepter une citoyenneté de seconde classe simplement parce qu'elles sont unilingues. Plus elles sont éloignées d'Ottawa et plus ces personnes regrettent la politique de bilinguisme.

Le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré qu'il y aurait quelques modifications. Avec un peu d'imagination, on pourrait résoudre de façon plus satisfaisante le problème linguistique. Si le Canada doit devenir un pays bilingue, il est évident que les Canadiens devront appartenir à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques. L'instauration du bilinguisme dans la Fonction publique donnera aux deux langues une représentation proportionnelle au nombre de ceux qui les utilisent. Cela mettra un terme aux injustices et aux déséquilibres. Il permettra particulièrement au groupe linguistique minoritaire de lutter contre toute discrimination illégitime, discrimination qui risque bien de se produire à l'avenir.

Le premier ministre a laissé entendre que de nombreux députés conservateurs et ceux qui les appuient ne sont pas ouverts au problème linguistique, particulièrement en ce qui touche au Québec et au séparatisme. L'antonyme de ouvert est fermé. Nombreux sont ceux, dans toute les parties du Canada, qui se ferment de plus en plus au problème du Québec. C'est peut-être dans ce domaine, plus que dans tout autre, que réside le danger pour l'unité canadienne. Le moment est venu d'envisager de nouveaux modèles de fédéralisme pour résoudre nos problèmes linguistiques et économiques.

Le gouvernement a connu son échec le plus cuisant lorsque, face au taux de chômage élevé et à l'augmentation rapide de la main-d'œuvre dans notre pays, il s'est montré incapable de résoudre nos différends commerciaux avec notre voisin du Sud, notre partenaire commercial le plus important. Nos relations avec les États-Unis ont toujours été cordiales, mais au cours des dix dernières années on a vu la bonne volonté diminuer peu à peu. Nous prévoyons tous dans un avenir relativement proche des restrictions à la libre circulation des marchandises et des personnes d'un pays à l'autre.

Il est difficile d'expliquer la résolution présentée à la Chambre vendredi dernier autrement que comme une condamnation unilatérale des bombardements américains sur le Vietnam du Nord. Nous n'avons émis aucune condamnation de cette sorte lorsque An Loc et Quang Tri, deux importantes villes au Vietnam du Sud, ont été rasées à l'automne dernier par l'artillerie communiste. Nous n'avons élevé aucune protestation de quelque sorte que ce soit. Nous ne savons pas pourquoi le président Nixon a ordonné la reprise des bombardements, mais un document saisi sur l'ennemi indique que le Vietcong projetait d'instaurer le règne de la terreur dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Quatorze divisions vietnamiennes régulières sont prêtes à aider le Vietcong à plonger le Vietnam du Sud dans le chaos. Les négociations de Paris ont été rompues surtout, semble-t-il, parce que le président a demandé le rappel de ces divisions et qu'Hanoï a refusé. Malgré les résolutions que pourra adopter le Parlement, les Canadiens espèrent encore que les Américains n'auront pas de doute ni de mauvaises intentions à l'égard de notre droit à tous les privilèges possibles, le plus amicalement possible, dans nos relations avec les États-Unis. Il semble cependant peu

probable que cette attitude puisse persister sans susciter de réaction.

Le syndicat des marins australiens a récemment imposé un embargo sur les arrivages en provenance des États-Unis. Cet embargo a été rapidement levé lorsque les débardeurs américains ont refusé de décharger neuf navires australiens transportant de la viande et de la laine même si l'embargo australien ne touchait que deux navires américains. C'est un jeu qui se joue à deux et il ne faudrait pas l'oublier au cours de nos négociations avec les États-Unis.

Les entretiens fréquemment interrompus au sujet de l'accord sur l'automobile se poursuivent depuis des mois. Le gouvernement actuel n'a pas encore réussi à régler nos différends commerciaux depuis près de deux ans. Le monde se divise en un énorme bloc commercial: l'Europe, le bloc commercial japonais et même le bloc communiste qui, chose étonnante, réclame des marchandises et même des produits alimentaires de l'Ouest. Le libre-échange, idéal préconisé depuis la guerre, est menacé par ces trois blocs distincts. Les autres blocs, notamment le Marché commun européen, sont résolus à traiter injustement l'Amérique du Nord. Le Canada et les États-Unis doivent faire face à un marché mondial cerné et harcelé par des obstacles commerciaux. D'ici deux ou trois ans, nous devons faire face aux mesures protectionnistes déraisonnables des années 30.

Le Canada est assailli par ses propres problèmes. Notre marché intérieur est restreint et subordonné au seul marché américain. Nous sommes même aux prises avec un chômage généralisé. Comment le Canada maintiendrait-il sa prospérité, si le marché américain est altéré par le protectionnisme? Un Congrès effrayé s'en rend déjà compte. Comme le Canada alimente de plus en plus les industries de fabrication, grâce à ses propres initiatives, comment peut-il éviter des représailles des États-Unis? Nous avons certes un exemple de cet état de choses dans le cas des pneus Michelin où un organisme américain imposa des droits sur ces pneus parce qu'ils étaient fabriqués par une entreprise qui avait reçu une subvention du ministère de l'Expansion.

Il y a aussi la question de nos richesses naturelles, en particulier la quantité d'énergie que nous vendrons aux États-Unis. Certains prétendent que nous ne devrions pas en vendre du tout, mais cela semble peu pratique étant donné que le Canada doit lui-même importer de l'énergie et des matières premières.

Depuis un an, la position concurrentielle des manufacturiers canadiens s'est détériorée à cause de la dévaluation du dollar canadien et de l'entrée en vigueur du programme DISC. On peut déceler une tendance défavorable plus fondamentale et à plus longue échéance en ce qui concerne la position concurrentielle de notre industrie manufacturière. L'écart entre les salaires versés au Canada et ceux de la main-d'œuvre américaine a diminué considérablement depuis 1960. Tous ces facteurs laissent prévoir que l'industrie manufacturière canadienne, dont on nous a si souvent dit qu'elle doit fournir des emplois pour cette décennie, a un avenir plutôt déprimant. Le refroidissement de nos relations avec Washington ne peut que signifier que notre tâche sera d'autant plus difficile à l'avenir et que Washington se désintéressera de plus en plus d'Ottawa. Dans ce domaine, le gouvernement a été des plus négligent.

Je voudrais maintenant parler du passage du discours du trône où il est question des petites entreprises. Je me réjouis fort que le Parlement ait découvert le petit entre-